



TECHNICIEN(NE) DE MAINTENANCE EN INFORMATIQUE (H/F)

QUI SOMMES NOUS ?

L'**Autorité nationale des jeux** (ANJ) est une autorité administrative indépendante qui régule les jeux et paris autorisés en ligne, en points de vente et dans les hippodromes. Elle contrôle la politique de jeu responsable des casinos. Elle s'assure que les opérateurs autorisés à exercer sur le marché français respectent leurs obligations. Elle protège les joueurs et leur propose des services. Elle veille à ce que l'offre de jeu légale proposée soit intègre et récréative. Elle combat les sites illégaux, le blanchiment de capitaux et participe, dans la mesure de ses compétences à la lutte contre les manipulations sportives. Elle travaille en étroite coopération avec ses homologues européens et internationaux. Elle rend compte au Parlement. Elle compte une soixantaine de collaborateurs et dispose d'un budget annuel d'un montant de 8 millions d'euros.

QUELLE EST VOTRE FUTURE EQUIPE ?

La **Direction des contrôles et des systèmes d'information** est chargée de définir les exigences techniques imposées aux opérateurs de jeux agréés et aux opérateurs titulaires de droits exclusifs. Elle contrôle le respect par les opérateurs de jeux d'argent et de hasard de leurs obligations, notamment par le biais des données qu'ils mettent à sa disposition et qu'elle traite. Elle contribue à l'élaboration des politiques publiques en matière de lutte contre la fraude et contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Elle analyse les événements de jeux et identifie les éventuels manquements des opérateurs à la réglementation (notamment en matière de conformité de l'offre et de lutte contre la fraude et le blanchiment) et met en œuvre différents types de contrôles, d'enquêtes administratives et d'audits nécessaires. Elle traite également les demandes d'information émises par les services de d'enquêtes judiciaires, TRACFIN ou l'administration fiscale. Elle est en charge de l'équipement, du développement et de la maintenance des systèmes d'information et assure la supervision et l'exploitation des réseaux et outils informatiques.

Cette direction recrute un(e) technicien(ne) de maintenance en informatique dans le cadre d'un CDD pour accroissement temporaire d'activité, à pourvoir dès que possible et jusqu'à fin décembre 2021.

LE POSTE

Sous l'autorité du responsable du département informatique et télécoms de la direction, cette personne interviendra dans les missions suivantes :

- Veiller au bon fonctionnement des outils informatiques mis à disposition des agents ;
- Etre en mesure d'équiper un collaborateur(rice) d'un ordinateur en installant un poste de travail, des applications, des logiciels et des périphériques (imprimantes).
- Assister les collaborateurs(rices) dans la résolution de problèmes courants et les guider dans l'utilisation du matériel informatique ;
- Initier aux utilisateurs les méthodes pratiques pour prendre soin des outils informatiques mis à leur disposition.
- Contribuer à la rédaction de documentation à destination des utilisateurs.

En fonction des besoins, cette personne sera appelée à participer à d'autres actions conduites au sein de la direction.

QUI ETES-VOUS ?

- BTS ou DUT en informatique ;
- Maîtrise parfaite des nouvelles technologies et connaissances des différentes innovations technologiques ;
- Aisance relationnelle ;
- Maîtrise de l'anglais informatique de base ;
- Travail en autonomie, sens de l'organisation, rigueur et méthode, sens du travail en équipe et du partage de savoir-faire ;
- Capacité à rendre compte.

STATUT ET CANDIDATURE

CDD (agent contractuel de l'Etat) à pourvoir dès que possible et jusqu'à fin décembre 2021.

La réglementation interdit aux agents de l'Autorité d'engager des mises auprès d'opérateurs de jeux d'argent et de détenir des participations au sein de ces derniers.

Les candidats souhaitant faire acte de candidature pour ce poste sont invités à adresser un CV et une lettre de motivation, sous la référence DCSI/TMI à : recrutement@anj.fr

Date limite de candidature : **11 janvier 2021**

Retrouvez-nous sur : www.anj.fr &

